

Formation : Le secret professionnel

Dernière modification le 01/03/2024 à 08:03

INFORMATIONS :

Public concerné et pré-requis:

Tous professionnels exerçant en santé mentale

Durée : 1 jour

Intervenant :

Juriste, spécialisé en droit de la santé

CONTEXTE :

Alors que la communication devient le maître-mot de nos sociétés, à l'heure où les professionnels sont amenés à être détenteurs d'informations de plus en plus nombreuses, souvent confidentielles et pour lesquelles dans un même temps les occasions de les partager ou de les faire circuler se multiplient (réunions, mail, réseaux sociaux), le cadre juridique, mais aussi éthique de cette circulation semble parfois peu lisible. Quelle posture professionnelle adopter ? Sur quelles références juridiques asseoir cette posture ? Comment concilier nécessaire respect de la confidentialité et travail d'équipe ? Quelles précautions prendre à l'ère du numérique ?

LE + DE LA FORMATION

Formalisation d'axes d'amélioration des pratiques en fin de formation.

OBJECTIFS :

Formation : Le secret professionnel

Dernière modification le 01/03/2024 à 08:03

- Prendre conscience des enjeux liés au secret professionnel : aspects juridiques, enjeux éthiques
- Poser le cadre juridique
- Connaître sa responsabilité civile et pénale en cas de violation du secret
- Construire une posture professionnelle autour de ces notions de secret professionnel et de confidentialité : travail en équipe, utilisation de l'outil informatique, utilisation du dossier de l'utilisateur, et réseaux sociaux

PROGRAMME :

- Présentation de cas pratiques "starter": approche juridique et éthique
- Secret professionnel, confidentialité: notion, contenu et exception
- Secret professionnel et justice: réquisition, témoignage, audition
- Secret professionnel et patient mineur: la place des parents
- Les informations transmises par téléphone
- Le dossier informatisé patient: où noter les informations "non communicables"
- Secret professionnel et réseaux sociaux: le nouveau défi

Formation : Le secret professionnel

Dernière modification le 01/03/2024 à 08:03

NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active : alternance d'apports de connaissances, d'études de cas, d'analyse de pratiques, exercices pratiques ...
- Un cadre de références basé sur les recommandations de bonnes pratiques
- L'élaboration d'un plan d'actions d'amélioration des pratiques en fin de formation

— EVALUATION & LIVRABLES

- Un questionnaire préalable à la formation adressé à chaque stagiaire pour identifier les niveau des connaissances.
- Une évaluation de la satisfaction, de l'acquisition de connaissances et de la transférabilité.

- Mise à disposition de ressources pédagogiques
- Des attestations de formation remises en fin de stage
- Un bilan pédagogique adressé à l'établissement (délai 1 mois), accompagné de la copie des attestations de formation